

LA PHRASE

« C'EST MON ÉTHIQUE PERSONNELLE QUI M'A POUSSÉE À FAIRE CELA. CE N'EST PAS UNE DÉMARCHÉ EXTRAORDINAIRE. JE SUIS MÉDECIN, C'EST MON MÉTIER »

GENEVIÈVE DARRIEUSSECQ,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX ARMÉES



Sur tous les fronts

Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat aux armées et ancienne maire de Mont-de-Marsan, a repris du service comme médecin à l'hôpital de Percy, en région parisienne, très sollicité par la crise du coronavirus, comme elle l'a confié à "Sud Ouest". Ceci tout en assurant son « boulot » de secrétaire d'Etat. Elle assure trois matinées à l'hôpital chaque semaine.

LA BONNE NOUVELLE



A la polyclinique de Navarre, les visites du deuxième parent à nouveau possibles

C'est une nouvelle qui devrait ravir les futurs parents. La présence du second parent, et exclusivement lui, est à nouveau autorisée à la maternité de la polyclinique de Navarre, comme celle-ci l'indique ce mercredi sur sa page Facebook. Cela dit, ce dernier devra respecter les consignes, et devra notamment porter un masque, être absent des moindres signes cliniques de Covid-19. Et sous réserve aussi de se laver les mains avec du gel hydroalcoolique avant d'entrer dans la chambre. Les conditions d'accès à la chambre seront également strictes. Soit le papa choisit une visite chaque jour de 14h à 18h. Soit il décide de se confiner dans la chambre avec la maman, sous réserve des possibilités hôtelières, et sachant que toute sortie sera définitive.

EN IMAGE

Avez-vous vu le halo lumineux ?

Est-ce l'effet du confinement qui fait qu'on lève plus souvent le nez ? Beaucoup d'internautes nous ont envoyé des photos de ce halo de lumière observable autour du soleil hier en milieu de journée en Béarn. Un phénomène certes peu fréquent mais bien connu de « réfraction ». Les rayons du soleil qui frappent de petits cristaux de glace formés par l'air froid en altitude provoquent cet effet qui en a intrigué beaucoup. Continuez à nous envoyer vos photos, vos vidéos de confinement à desk@pyrenees.com ou via notre page Facebook. © NICOLAS SABATHIER



LA QUESTION DU JOUR



Pourra-t-on aller sur la côte basque à partir du 11 mai ?

C'est une question que beaucoup de gens se posent en Béarn et Soule depuis mardi, après les annonces du Premier ministre sur les modalités du déconfinement. On connaît la doctrine : à partir du 11 mai, les attestations ne seront plus nécessaires pour des déplacements dans les limites de 100 km de son domicile. Mais, rappelons-le également, les déplacements interdépartementaux ne seront possibles que pour « les seuls motifs professionnels ou familiaux impérieux ».

Alors, pour revenir à la question, pourra-t-on, si on habite Pau, gagner facilement la côte où certains Béarnais disposent d'un pied-à-terre, quand d'autres rêvent d'au moins voir la mer, puisque les plages ne devraient pas rouvrir avant le début du mois de juin ?

Eh bien on ne sait pas trop. Théoriquement non, puisque Biarritz ou Saint-Jean-de-Luz sont au-delà des 100 km depuis Pau. Les heureux habitants de l'Ouest-Béarn, en revanche, pourront aller humer l'air marin. Pour les autres, et même en partant de Soumoulou, si l'on reste dans les limites du département, l'incertitude demeure pour l'instant. Nous avons posé la question ce mercredi à la préfecture, qui nous a répondu que la question était étudiée, mais pas encore tranchée.

On peut se douter, faute de réponse précise, qu'il s'agira là encore d'une question d'appréciation des forces de l'ordre, comme pour les fameux footings autorisés 1 km autour de chez soi, et qui prévalent d'ailleurs encore jusqu'au 11 mai. Il ne nous est pas remonté de verbalisation à 1,1 km de chez soi. La balle est donc dans le camp de la préfecture, mais aussi des gendarmes qui apprécieront les distances. Pour vous aider à bien les apprécier en revanche, rendez-vous sur notre site : un tutoriel très simple a été mis en place pour calculer les limites de 100 km par la route, et les destinations pour lesquelles vous pourrez partir à partir du 11 mai. On parle bien des limites et pas d'un rayon de 100 km, ce qui ne fait pas tout à fait la même chose... Sur l'image publiée ci-dessus, on voit les possibilités de déplacement depuis Pau. Possibilités d'ailleurs restreintes par les limites départementales. Avec ce tutoriel, vous pourrez facilement faire le même calcul d'où que vous partiez.

L'INQUIÉTUDE

Les Béarnais ne consultent pas assez les médecins généralistes

Rien n'y fait. Les médecins avaient déjà tiré la sonnette d'alarme il y a trois semaines de cela par la voix de Sylvie Harmant, vice-présidente de l'ordre départemental des médecins des Pyrénées-Atlantiques : dans ce contexte de crise sanitaire, les cabinets des médecins généralistes étaient désertés par les patients souffrant de pathologies « classiques » qui, soit avaient peur de faire perdre du temps à des praticiens surbookés, soit craignaient de se retrouver à proximité de potentiels malades du Covid-19. Deux idées fausses qui ont la vie dure malgré la mise en place d'une plateforme de télé-médecine au niveau régional.

« Les gens continuent à peu venir, se désolent Sylvie Harmant. Je suis essentiellement rhumatologue et je viens de voir un patient qui avait une sciatique. Je lui ai demandé quel traitement son médecin lui avait ordonné. Il m'a répondu qu'il n'était pas allé le voir. Pour les gens, les cabinets médicaux représentent un danger. Ils sont persuadés qu'ils vont rencontrer des malades qui toussent et ont de la fièvre. »

« Ce serait ballot... »

Une peur de la consultation qui peut avoir des conséquences lourdes. Les malades laissent évoluer leur pathologie et ne vont consulter qu'au dernier moment et arrivent chez le médecin au stade des complications. « Ce qui est dommage, c'est que nous sommes dans une des régions les moins touchées par le Covid-19, note Sylvie Harmant. Il serait vraiment ballot de se retrouver avec une mortalité plus importante sur les pathologies hors Covid. » D'autant que



Les chirurgiens estiment recevoir trop de patients en urgence qui ont tardé à consulter. Quand ils l'ont fait... © ARCHIVES NICOLAS SABATHIER

le médecin traitant a un rôle de vigie : « Certains patients n'appellent même plus pour des renouvellements d'ordonnance. Et ils se retrouvent parfois complètement isolés, sans même plus d'aide ménagère qui avant pouvait appeler le médecin pour donner l'alerte. »

« Ce que je vivais en Afrique »

Le cri d'alarme des médecins est désormais relayé par les chirurgiens qui constatent les dégâts au moment où ils finissent par récupérer les patients. Denis Lépront, chirurgien digestif à la polyclinique de Navarre à Pau, témoigne : « Nous trouvons que nous faisons trop d'urgences, et pas simplement parce que nous avons récupéré une partie des urgences de l'hôpital. Or, c'est le médecin généraliste qui est le rempart et qui peut repérer les situations qui nécessitent une opération. On aurait des patients moins lourds si les médecins étaient consultés. »

Du coup, le chirurgien se retrouve face à des situations à complication, donc à risque pour les malades : des abcès appendiculaires très évolués, des

occlusions intestinales sur tumeur, des hernies « proches de l'étranglement »... Voilà qui rappelle des souvenirs de jeunesse au Dr Lépront : « Je suis en train de revivre ce que je vivais quand j'étais en mission en Afrique... »

Les constats sont les mêmes dans d'autres domaines comme la cardiologie, avec tout le danger que l'on peut imaginer pour un patient quand un infarctus n'est pas diagnostiqué dès la première heure. « Il y a aussi les AVC, complète Sylvie Harmant. Or, les unités AVC ont des taux de remplissage très bas... »

Pour la vice-présidente de l'ordre des médecins, la méprise née au début de la pandémie peut être « dramatique » : « On n'a jamais dit aux gens de ne plus s'écouter, et de ne plus consulter. C'est un motif de déplacement qui figure sur l'attestation ! »

En effet, il faut cocher la troisième case : « Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection longue durée ».

ÉRIC BÉLY ■ e.bely@pyrenees.com

larepubliquedespyrenees.fr

PRATIQUE

Sur notre site, retrouvez la carte des professionnels autorisés à vendre du muguet du 1^{er} mai.